

Bujumbura-Forum Politique – 13 Janvier 2012

**Allocution de M^{me} Karin Landgren,
Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi**

Excellence Monsieur le Deuxième Vice-président,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques et consulaires,

Mesdames et Messieurs les représentants des organisations internationales,

Chers collègues du système des Nations Unies,

Distingués invités,

Il m'est agréable de m'adresser à vous à l'occasion du forum politique sur le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, deuxième génération (CSLP-II). Tout d'abord, j'aimerais féliciter le Gouvernement du Burundi pour tous les efforts et la concertation constante avec tous les acteurs qui ont abouti à l'élaboration de cet important document de référence, le CSLP II, que nous allons examiner aujourd'hui.

La finalisation de ce document marque une étape importante dans notre engagement commun en appui au processus de consolidation de la paix au Burundi et au développement inclusif. Le document présent inclue les objectifs globaux à moyen et à long termes traduisant la Vision 2025 du Burundi. Il inclue également les cadres stratégiques déjà existants en relation avec la consolidation de la paix et le développement.

Comme noté dans le CSLP, même si un progrès substantiel a été réalisé dans plusieurs domaines, notamment le développement des institutions, des infrastructures et de l'éducation, le Burundi continue à affronter des défis importants parmi lesquels, l'extrême pauvreté et les taux élevés de chômage et de sous-emploi. En se fondant sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du CSLP-I, des efforts concertés seront nécessaires par nous tous au cours des prochains mois et années pour s'attaquer aux obstacles qui persistent afin de favoriser une croissance durable.

Les actions de renforcement des capacités des institutions essentielles pour les rendre plus efficaces et responsables, ainsi que la promotion de la bonne gouvernance, restent indispensables à cet égard. Les progrès réalisés dans le développement national doivent s'étendre aux populations rurales ; les dividendes de la paix doivent atteindre ceux qui ont

été les plus touchés par le conflit. En priorité, des investissements sont nécessaires dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et dans le domaine de l'agriculture. La question des droits fonciers doit être adressée, prenant en compte la question du genre, pour que les efforts de relèvement, en particulier dans les zones rurales, puissent prendre racine.

Nous adressons nos félicitations au Gouvernement du Burundi pour les mesures déjà prises en vue de renforcer le cadre institutionnel de la croissance économique et le soutien au développement du secteur privé. En même temps, un partenariat fort et durable entre le Gouvernement et les partenaires internationaux reste essentiel pour le relèvement socioéconomique, permettant le maintien de la stabilité du pays.

L'expérience nous enseigne que le progrès dans le domaine du développement socio-économique est lié inextricablement à la promotion et à la protection des droits de l'homme, et au maintien du pays dans un environnement stable et sécurisé. Le Conseil de sécurité, dans sa récente résolution renouvelant le mandat du BNUB, a prié le Gouvernement de prévenir de nouvelles violations des droits de l'homme, et a souligné la nécessité de mener des enquêtes crédibles sur ces crimes graves. Également, le CSLP II note que l'établissement d'un environnement sûr pour tous, ainsi que la promotion et la protection des droits de l'homme, demeurent des priorités. À cet égard, le Conseil de sécurité a reconnu les institutions créées récemment, notamment la CNIDH et le bureau de l'Ombudsman.

Nous prévoyons des progrès concernant la justice transitionnelle cette année – un domaine de travail que le Conseil de sécurité a lié au combat contre l'impunité et à la promotion de la réconciliation nationale. Nous sommes prêts à appuyer les efforts nationaux à cet égard, pour un processus inclusif et équitable. Nous continuerons aussi à travailler avec le Gouvernement sur les objectifs concernant le secteur juridique en général qui sont soulignés dans le CSLP II, notamment une justice indépendante, une justice pour tous et une justice pénale humanisée. En outre, les efforts visant à normaliser les relations politiques restent également des priorités pour la consolidation de la paix au Burundi, comme ainsi précisé dans le CSLP II.

La communauté internationale continuera à travailler avec le Gouvernement du Burundi sur l'achèvement de tous ces objectifs. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2027, avait invité le Gouvernement burundais à mettre au point le nouveau CSLP, assorti de priorités claires en matière de consolidation de la paix et d'un plan d'exécution. Ce document peut par conséquent servir comme une feuille de route globale pour la collaboration entre le Burundi et la communauté internationale dans les mois et années à venir.

Nous comptons sur le leadership du Gouvernement du Burundi pour faire avancer les priorités nationales définies dans le CSLP II, et nous encourageons tous les partenaires internationaux du Burundi à apporter leur plein soutien à cette entreprise.

Nous espérons que le Plan d'Action, avec sa matrice des indicateurs, va nous aider à coordonner nos activités respectives en appui de la mise en œuvre du CSLP II. Nous comptons sur une allocation des ressources efficace par le Gouvernement, en cohérence avec les priorités retenues par le CSLP II. Pour les partenaires internationaux, il sera important de prioriser nos interventions respectives, et d'assurer une collaboration étroite avec les autorités nationales. L'établissement des mécanismes efficaces et conjoints pour le suivi et l'évaluation, lié au Plan d'Action, sera crucial à cet égard.

Sans doute, mobiliser des ressources suffisantes sera essentiel pour le succès de la mise en œuvre des programmes associés au CSLP II. Le Conseil de sécurité dans sa résolution a demandé au BNUB à appuyer des activités de plaidoyer visant à mobiliser des ressources en faveur du Burundi, et nous avons hâte de travailler avec vous dans ce contexte. À cet égard, comme souligné dans le CSLP II, il faut qu'on améliore encore la prévisibilité du financement des bailleurs, ainsi que les capacités nationales pour la gestion de ces fonds.

Comme nous l'avons déjà dit, nous sommes impatients de travailler ensemble, et coordonner efficacement nos programmes et activités sous l'égide du CSLP II, et le leadership national, dans le contexte de nos interventions pour la consolidation de la paix et le développement au Burundi.